



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-138405>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-138405**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Menton

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public pour l'exploitation de la plage des Sablettes : lots 1 et 9.

Description : Délégation de service public pour l'exploitation de la plage des Sablettes : lots 1 et 9. Le service public délégué s'exerce sur le domaine public maritime et communal en vertu de contrats administratifs qui excluent le bénéfice de la propriété commerciale, conformément au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Procédure de délégation de service public en application des articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et des dispositions du Code Général de la Commande Publique.

Identifiant de la procédure : 1b9c8602-f949-496c-94d8-afb1a0fae554

Identifiant interne : DSP2251-9

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Promenade de la mer

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Les candidats peuvent réaliser une visite des lieux, locaux et des installations du service délégué. Les candidats prendront pour ce faire prendre contact avec le service de la Gestion Locative, Monsieur Ilyes Layouni L'Agora2, rue de la République 06500 Menton Téléphone : 04-92-10-50-37 courrier électronique : ilyes.layouni@ville-menton.fr une attestation de visite leur sera remise à la fin de la séance.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Etablissement A (lot 1)

Description : La délégation a pour objet d'assurer la continuité du service public local d'accueil touristique et balnéaire par la mise en place de structures capables de répondre à la demande de la clientèle de la station dans le respect des normes spécifiques exigées pour chaque équipement.

Identifiant interne : DSP225-1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Promenade de la mer

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 120 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Conditions d'exécutions de la concession : Le délégataire est tenu d'assurer l'entretien de la partie de plage qui lui a été sous-concédée ainsi que des locaux et équipements mis à sa disposition. Celui-ci est assuré a minima selon le programme prévisionnel joint à sa proposition et rendu contractuel lors de la signature du sous traité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Niveau du service offert aux usagers des bains de mer dans le cadre des obligations mises à sa charge = 40 %

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de l'accueil et du confort des usagers - du savoir-faire et professionnalisme du candidat = 35 %

Critère :

Type : Prix

Description : Crédibilité et de l'importance de ses propositions techniques et financières ainsi que des garanties offertes pour les concrétiser = 25 %

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_ONBFRJHs7D

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_ONBFRJHs7D&v=1&selected=0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 05/02/2026 à 16:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de NICE

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat.- Déréféré préfectoral sur saisine : Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet)- Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief- Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée- Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire- Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Menton

Organisation qui traite les offres : Mairie de Menton

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 9 : Etablissement H (lot 9)

Description : La délégation a pour objet d'assurer la continuité du service public local d'accueil touristique et balnéaire par la mise en place de structures capables de répondre à la demande de la clientèle de la station dans le respect des normes spécifiques exigées pour chaque équipement.

Identifiant interne : DSP225-9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92332000 Services de plages

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Promenade de la mer

Ville : Menton

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 120 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Conditions d'exécutions de la concession : Le délégataire est tenu d'assurer l'entretien de la partie de plage qui lui a été sous-concédée ainsi que des locaux et équipements mis à sa disposition. Celui-ci est assuré à minima selon le programme prévisionnel joint à sa proposition et rendu contractuel lors de la signature du sous traité.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Niveau du service offert aux usagers des baignades dans le cadre des obligations mises à sa charge = 40 %

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de l'accueil et du confort des usagers - du savoir-faire et professionnalisme du candidat = 35 %

Critère :

Type : Prix

Description : Crédibilité et de l'importance de ses propositions techniques et financières ainsi que des garanties offertes pour les concrétiser = 25%

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_ONBFRJHs7D

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_ONBFRJHs7D&v=1&selected=0

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 05/02/2026 à 16:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de NICE

Informations relatives aux délais de recours : L'ensemble des référés prévus par les articles L 551-1, L521-1, L521-2, L521-3, R532-1, R541-1 du code de justice administrative, sans condition de délai sauf le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat.- Déréféré préfectoral sur saisine : Article L 4142-1 du code général des collectivités territoriales dans un délai de deux mois suivant la date de réception de l'acte contesté (demande de suspension possible par le Préfet)- Recours pour excès de pouvoir prévu par l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée faisant grief- Recours administratif auprès du Maire dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée- Recours de pleine juridiction sur le fondement de l'arrêt CE " SA TROPIC Travaux Signalisation "du 16 juillet 2007 assorti ou non d'un référé suspension et d'une demande indemnitaire- Ordonnance du 7 mai 2009 relative au référé contractuel.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Menton

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Menton

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Menton

Organisation qui traite les offres : Mairie de Menton

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Menton

Numéro d'enregistrement : 21060083900018

Adresse postale : 17 rue de la République BP 69

Ville : Menton cedex

Code postal : 06500

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Service de la commande publique

Adresse électronique : compub@ville-menton.fr

Téléphone : +33 0492105069

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_ONBFRJHs7D

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Prestataire de services de passation de marché

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de NICE

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 8 avenue des Fleurs CS61039

Ville : Nice Cedex 1 F

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Service du Greffe

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 4 89 97 86 00

Adresse internet : <http://Nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a18e30a0-3c1b-47de-9624-8123c9a212e6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/12/2025 à 14:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/12/2025